

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Pétrole et Mines : les promus en fonction

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon


PROMU Lors du Conseil des ministres du 22 juillet 2020, le nouveau secrétaire général du ministère du Pétrole, du Gaz et des Mines, Nestor Andome Ayi, a officiellement été installé, le 29 juillet dernier, par le ministre de tutelle, Vincent de Paul Massassa. Diplômé en gestion des ressources humaines et des organisations, l'ancien rapporteur général adjoint II à la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI) remplace Liliane Nadège Ngari, nommée SG au ministère du Tourisme. " Nous pouvons vous assurer que nous serons loyaux, disponibles et dévoués. Nous nous

emploierons avec vigueur, rigueur, honneur et intégrité dans nos nouvelles fonctions à opérer le renouveau nécessaire de notre administration en vue de mériter cette nomination ", a promis Nestor Andome Ayi. Au cours de la même cérémonie, Jean-Sylvain Mandza a cédé son fauteuil de directeur général des mines et de la géologie à Boulingui-Boulingui, lui aussi nommé lors du même Conseil des ministres. Le nouveau DG des Mines est ingénieur géologue, docteur en géoscience des matières premières. Sa nomination intervient au moment où tous les indicateurs du sous-sol gabonais donnent des signaux prometteurs en matière d'exploitation minière.



Photo : SNN

Le ministre du pétrole, Vincent de Paul Massassa, installant symboliquement le nouveau secrétaire général du ministère du Pétrole, du Gaz et des Mines, Nestor Andome Ayi.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE

(Portant paiement par ordre alphabétique des pensions du mois de juillet 2020 et du 3ème trimestre 2020 sur toute l'étendue du territoire)

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID -19 et en application des mesures gouvernementales y relatives, la CNSS informe ses assurés (et ayants droit) qu'elle procédera, au paiement par ordre alphabétique, des pensions des échéances du mois de juillet 2020 et du 3ème trimestre 2020.

A cet effet, le paiement par chèques au Siège et les paiements en espèces seront effectués dans les différents centres de paiements habituels, selon le calendrier ci-après:

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
Mercredi 05 août 2020	De A à D
Jeudi 06 août 2020	De E à L
Vendredi 07 août 2020	M
Lundi 10 août 2020	De N à O
Mardi 11 août 2020	De P à Z


Cependant, le transport des assurés du siège vers les agences ne se fera pas durant cette échéance. Les assurés sont donc invités à se rendre eux mêmes, directement à leurs agences respectives.

La CNSS tient à rappeler vivement que les consignes strictes seront imposées afin que le paiement se déroule dans des conditions maximales visant à réduire les risques liés au COVID -19. Elle en appelle donc au sens aigu de discipline et de responsabilité de chacun pour l'intérêt de tous.

NB: le paiement des nouveaux droits fera l'objet d'une communication ultérieure.

Notre ambition : mieux vous servir

Fait à Libreville, le 28 juillet 2020



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
Romaric Ghislain YOUNG MBODOT

Boulevard de l'Indépendance • B.P. : 04 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 011 79 12 00 • Fax : (+241) 011 74 64 25
Centre d'appels : 102 • Cellule plaintes clients : 101 • www.cnss.gn • Facebook : caissenationaledesecuritesociale-gabon-officiel